



Marianne Deschamps, Sandrine Costamagno, Pierre-Yves Milcent, Jean-Marc Pétilion, Caroline Renard et Nicolas Valdeyron (dir.)

La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Essai de géographie protohistorique en contexte de moyenne montagne : enquête en Haute-Auvergne et sur les plateaux limousins (Massif central, France)

Attempt at protohistoric geography in mid-mountain context: investigations in Haute-Auvergne and on the Limoges plateaus (Massif Central, France)

Florie-Anne Auxerre-Géron

DOI : 10.4000/books.cths.7087

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 20 décembre 2019

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508846



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

AUXERRE-GÉRON, Florie-Anne. *Essai de géographie protohistorique en contexte de moyenne montagne : enquête en Haute-Auvergne et sur les plateaux limousins (Massif central, France)* In : *La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/7087>>. ISBN : 9782735508846. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.7087>.

Ce document a été généré automatiquement le 20 novembre 2020.

Essai de géographie protohistorique en contexte de moyenne montagne : enquête en Haute-Auvergne et sur les plateaux limousins (Massif central, France)

*Attempt at protohistoric geography in mid-mountain context: investigations in
Haute-Auvergne and on the Limoges plateaus (Massif Central, France)*

Florie-Anne Auxerre-Géron

- 1 Dans le cadre du congrès du Comité des travaux historiques qui s'est tenu à Pau en avril 2017 ont été présentés quelques résultats de la thèse de doctorat soutenue à la fin de la même année, qui porte sur le nord-ouest du Massif central (Auxerre-Géron 2017). Ce secteur de moyenne montagne est un terrain privilégié pour étudier l'occupation humaine au cours de la Protohistoire : les conditions de conservation remarquables sont en effet un des principaux avantages de ces contextes, conditions résultant en partie d'une tradition d'élevage extensif peu destructif, qui a permis de préserver les vestiges tels que les tertres de toutes périodes, dont des tumulus protohistoriques. De plus, de nombreuses études paléo-environnementales ont été effectuées ou sont encore possibles dans ce secteur où abondent zones humides et tourbières. Cette recherche s'est attelée à synthétiser les différentes sources d'informations disponibles aujourd'hui, afin de répondre aux questions relatives à l'occupation du sol et à l'interaction Homme/milieu dans un contexte particulier, où la topographie et le climat assez rude (températures moyennes peu élevées, précipitations importantes, etc.) ont nécessairement modulé la fréquentation humaine. L'étude de cette zone de moyenne montagne permet également de proposer une approche plus nuancée et équilibrée des sociétés protohistoriques du Massif central, connues essentiellement par les sites de plaine, en premier lieu de Grande Limagne d'Auvergne (département du Puy-de-Dôme). L'objet de cet article est donc de présenter certains aspects et résultats de cette

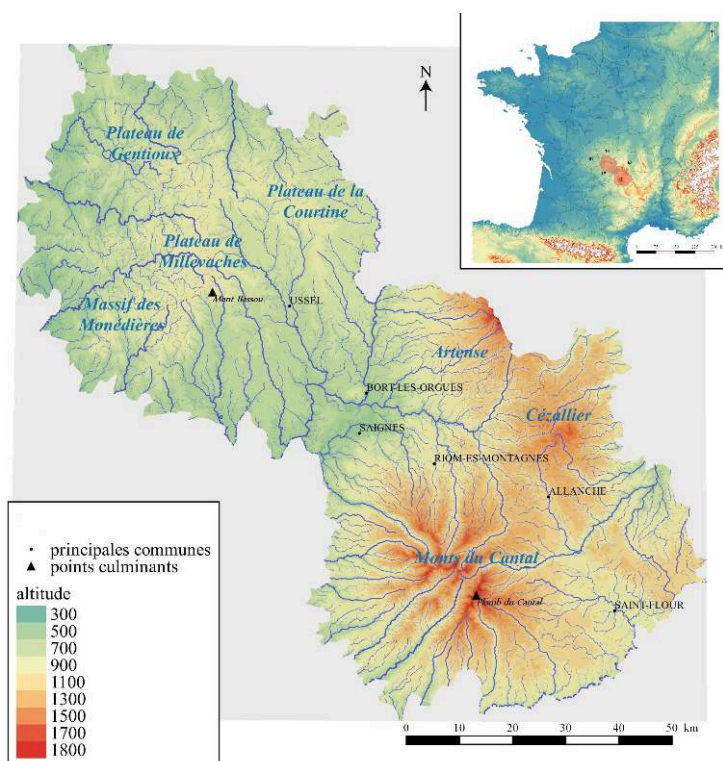
recherche à travers des exemples concrets pris dans deux fenêtres d'études et centrés sur l'habitat. Ces données permettent en effet de proposer de premières interprétations relatives à l'organisation des territoires, grâce notamment à une approche spatiale.

Le cadre de l'étude

Cadre géographique

- La zone géographique concernée par cette recherche est vaste, dans le but notamment de bénéficier de contextes variables, sur le plan topographique mais aussi culturel, et de permettre des comparaisons entre différents secteurs. Cette zone est située à cheval entre deux régions administratives, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, et sur cinq départements, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne (fig. 1).

Fig. 1. – Localisation de la zone étudiée et principales entités géographiques la composant.



PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond de carte SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- La Haute-Auvergne est une des zones principales de nos recherches : elle correspond plus ou moins au département du Cantal, et est constituée essentiellement d'un important massif volcanique. Ce massif cantalien est découpé par une quinzaine de vallées encaissées qui rayonnent depuis les principaux sommets et crêtes, et dont le point culminant est le Plomb du Cantal, à une altitude de 1 855 mètres. Les plateaux basaltiques grossièrement triangulaires, à déclivité douce, appelés planèzes, sont la composante principale du paysage cantalien : ils se développent entre 900 et 1 300 mètres d'altitude, et grâce à leur surface relativement plane, constituent

aujourd'hui des secteurs de pâturages privilégiés. D'autre part, la Haute-Auvergne recouvre également les monts du Cézallier, anciennes coulées basaltiques provenant des différents massifs volcaniques environnants, qui revêtent l'aspect d'un vaste plateau bombé modelé par l'activité glaciaire. Ce secteur est également entaillé par de profondes vallées.

- 4 Aux côtés de ces espaces de hautes terres, une zone de contrefort au nord-ouest du département a été ajoutée à cette fenêtre d'étude, afin de faire le lien avec la zone d'étude limousine. En Limousin, l'étude s'est intéressée à la zone couramment appelée « Montagne limousine », d'altitude moyenne avoisinant 800 mètres. Cette entité géographique est composée en réalité de plusieurs plateaux granitiques : les plateaux de Millevaches, du Gentioux, de Pigerolles et du massif des Monédières. La « Montagne limousine » recouvre essentiellement le nord de la Corrèze, zone appelée haute Corrèze, et le sud de la Creuse. Elle est ponctuée par un réseau hydrographique dense et des vallées encaissées.
- 5 Ces territoires présentent donc essentiellement des contextes de moyenne montagne, au relief parfois chaotique, souvent contraignant pour les déplacements et les installations humaines, où le climat peut être capricieux et difficile : assez humide, caractérisé notamment par d'abondantes chutes de neige en hiver, en particulier sur les plateaux et des versants ouest exposés aux perturbations venues de l'Atlantique. La saison végétative est généralement courte, de cinq mois pour les secteurs les plus privilégiés à quatre mois, voire moins, dans d'autres. En « Montagne limousine », la température moyenne annuelle approche tout juste 9° C, et les forts contrastes thermiques, tout au long de l'année, sont une particularité du climat. En Haute-Auvergne, le climat est bien plus frais : au-dessus de 800 mètres d'altitude, la température moyenne annuelle avoisine 8° C, et lorsque l'on dépasse 1 000 mètres, cette température est comprise entre 5 et 7° C. Ces quelques considérations générales témoignent du caractère montagnard des territoires étudiés.

Bref historique des recherches et cadre chronoculturel

- 6 Cette étude, menée rappelons-le dans le cadre d'un doctorat, a porté sur la totalité de la Protohistoire, cette fourchette chronologique permettant notamment d'appréhender les modalités d'occupation sur le long terme. Pour cet article, cependant, seront abordés essentiellement l'âge du Bronze moyen et final, ainsi que La Tène finale (La Tène D). Les systèmes chronologiques employés dans l'étude sont le système français adapté à la France centrale pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer (Delrieu et Milcent 2012), et le système allemand pour le second âge du Fer.
- 7 L'historique des recherches doit être abordée, même brièvement, pour bien comprendre les enjeux propres à cette zone d'étude, car la recherche archéologique y est particulièrement contrastée. Les travaux anciens sont en effet relativement rares par rapport à d'autres régions, tandis que l'absence d'archéologie préventive récente est incontestablement dommageable. Les premiers travaux remontent à la première moitié du XIX^e siècle : la Protohistoire est abordée dans un premier temps à travers les tumulus, nombreux grâce à de très bonnes conditions de conservation. L'engouement pour ces monuments est surtout fort dans le Cantal, où une quinzaine de tumulus sont explorés avant 1900. Ils seront particulièrement privilégiés à nouveau à partir des années 1960, recensés par centaines mais aussi fouillés. Ces vingt dernières années, les

premiers essais de typologie et de classement de ces structures et des ensembles ont été proposés (Delrieu 2000, Milcent et Delrieu 2007). Par contraste, les habitats sont bien moins connus, et ils le sont essentiellement par le biais des sites de hauteur, dont certains sont étudiés dès la fin du XIX^e siècle (Pagès-Allary 1908). En « Montagne limousine », quelques-uns de ces sites sont inventoriés, mais aucun ne fera l'objet de relevés précis ou de fouilles avant la fin des années 1950 (Cotton et Frere 1961). En revanche, dans cette zone, l'intérêt sera porté sur un autre type de sites, propres à la fin du second âge du Fer : il s'agit de sites à enclos rectangulaires, dont deux seront présentés dans cet article. En Haute-Auvergne, les sites de hauteur sont bien plus documentés, même si les fouilles assez conséquentes restent exceptionnelles et anciennes.

- 8 Ce peu d'intérêt pour les habitats d'une manière générale, et au contraire la focalisation sur les tertres et tumulus, seront à l'origine des premières hypothèses sur le peuplement protohistorique du Cantal : le schéma alors avancé est que ces territoires d'altitude n'étaient pas occupés toute l'année, et qu'ils accueillait une activité de transhumance au cours de la belle saison (Millotte 1959, Tixier 1984). Dans ce fonctionnement, l'édification de tumulus correspondrait ainsi à un « marquage » du territoire. Cette hypothèse, assez tenace entre les années 1960 et 1990, sans qu'aucun véritable argument ait été avancé, a commencé à être mise à mal par de nombreuses analyses paléoenvironnementales. Ces dernières ont essentiellement été menées par Y. Miras en « Montagne limousine » (Miras 2004), mais aussi dans certaines tourbières cantaliennes, comme par exemple celle de La Borie à Saint-Saturnin, dans le nord du département, et proche de certains sites d'habitat mentionnés dans cet article (Miras et Guenet 2013). Ponctuellement dans le temps et l'espace, des traces évidentes d'agriculture permettent d'écarter l'idée de la pratique exclusive de l'élevage, et le couvert forestier assez important jusqu'à La Tène finale est loin du paysage actuel, que l'on pensait millénaire et propice presque uniquement à la pratique de l'estive.
- 9 Sans entrer dans les détails, il est nécessaire d'aborder succinctement le cadre chronoculturel afin de disposer de quelques jalons de compréhension. D'une manière générale, l'est de l'Auvergne est dès le début du Bronze ancien au carrefour de différentes influences, et tout particulièrement tournée vers le Rhône, le Languedoc et le midi de la France (Vital 2004 et 2014). Au début du Bronze moyen, le lien avec les groupes méridionaux est assez fort, ce qui transparaît notamment sur le site de hauteur du Roc de Chastel, dont il sera question ci-dessous, avant qu'un basculement des influences s'observe dans une deuxième phase. La région s'intègre alors au groupe centre-occidental des Duffaits (Gomez de Soto 1995). En Haute-Auvergne, le Bronze ancien et le début du Bronze moyen constituent la première séquence bien identifiée d'édification et d'utilisation de tumulus non mégalithiques (Delrieu et Milcent 2012). Les étapes les plus anciennes du Bronze final sont peu connues en Auvergne, et absentes en Limousin. Sur le plan funéraire toutefois, en Haute-Auvergne, le Bronze final 2 semble correspondre à une deuxième séquence d'utilisation des tumulus (Delrieu et Milcent 2012). En revanche, la fin du Bronze final est mieux représentée, notamment par plusieurs sites de hauteur.
- 10 Du point de vue de la céramique, une harmonisation des formes dans une grande partie du Massif central s'observe à partir du Bronze final 2. Les distinctions avec le groupe Rhin-Suisse-France orientale (RSFO) *stricto sensu* résident notamment dans l'absence de décor incisé et la présence de céramiques culinaires à carène haute. Les parallèles les

plus forts sont de nouveau à trouver entre Languedoc et Garonne (Saint-Sever 2014, Vital et Benamour 2012). À la fin du Bronze final 3, les secteurs étudiés sont dans l'aire de répartition du faciès céramique de la France médiane, caractérisé notamment par des décors de signes réalisés au trait simple (Gomez de Soto *et al.* 2009).

- 11 Si l'on considère les objets métalliques, les productions relèvent surtout du faciès continental, tandis que le Limousin est pleinement intégré au domaine atlantique. La même situation prévaut au premier âge du Fer (Milcent 2004, Milcent et Delrieu 2007). En ce qui concerne la fin du second âge du Fer, abordé principalement par le biais des sites de haute Corrèze, la basse Auvergne a servi ponctuellement de référence pour l'étude des corpus céramiques, et ce faute de monographie récente disponible pour cette partie du Limousin : la récente publication issue d'un important programme de recherches dirigé par C. Mennessier-Jouannet a ainsi servi d'ouvrage de référence (Mennessier-Jouannet et Deberge 2017).

Éléments de méthodologie

- 12 La base de cette recherche a été la constitution de plusieurs inventaires thématiques. Recherches documentaires, prospections et sondages archéologiques, mais aussi étude de collections anciennes ont permis d'alimenter ces inventaires dans le but de disposer des informations les plus fiables possibles à l'heure actuelle et de procéder à un certain nombre d'analyses, spatiales mais aussi statistiques. L'étude de collections disponibles a ainsi permis de revoir les datations de nombreux sites et d'apporter un regard nouveau sur plusieurs d'entre eux.
- 13 Dans un second temps, c'est une approche spatiale qui a été privilégiée pour traiter les données : en effet, aux vues des caractéristiques des informations disponibles variées (habitats, mobilier métallique issu de dépôt non funéraire ou de découverte isolée, sites funéraires, mais aussi données paléoenvironnementales), et des particularités topographiques de la zone étudiée, des questionnements spécifiques ont nécessairement été posés. Cette zone d'étude est donc apparue comme pouvant constituer un laboratoire pour des analyses spatiales et des approches par ailleurs peu pratiquées. Certaines ont été menées en vue de répondre à quelques questions assez basiques, mais néanmoins délicates lorsque l'on s'intéresse à un territoire peu documenté, à savoir la question de l'occupation du sol, de son évolution dans le temps, mais aussi celle de l'origine possible des modulations observées (apparentes hausse ou baisse de la fréquentation, dynamique d'un secteur par rapport à un autre, etc.). D'autres analyses et modélisations spatiales ont été réalisées dans le but de comprendre au mieux les implantations des habitats en appréhendant leur environnement, qu'il soit naturel mais aussi humain.
- 14 En premier lieu, la question de l'occupation du sol et de son évolution dans le temps peut être d'abord traitée à l'aide de cartes de répartition, notamment thématiques. Celles-ci permettent de visualiser rapidement les caractéristiques des distributions des gisements, mais leur intérêt est limité car la dynamique temporelle est difficile à mettre en évidence, à moins de multiplier les cartes. A donc été utilisée une méthode qui consiste à mettre en place un maillage régulier de la zone d'étude, et à comptabiliser pour chaque période définie le nombre de sites par maille. Il est ensuite possible de comparer les maillages obtenus, d'une étape chronologique à une autre, par simple addition ou soustraction, et ainsi de mesurer les dynamiques d'implantation et

éventuelles évolutions : on visualise clairement quels secteurs sont fréquentés, abandonnés ou, au contraire, connaissent une certaine continuité de l'occupation. À travers quelques cas concrets présentés dans cet article, nous verrons que cette méthode permet de mettre en lumière de nouvelles pistes de recherche.

- 15 Certaines analyses ont été menées afin d'appréhender les sites dans leur environnement naturel, topographique mais aussi humain, c'est-à-dire dans le contexte archéologique connu aujourd'hui. Dans un premier temps, il est possible d'analyser plusieurs caractéristiques des positionnements topographiques : l'altitude, la situation dominante ou non par rapport à l'environnement direct, la pente et l'orientation principale du terrain où est installé l'habitat. L'implantation dans un paysage peut aussi s'étudier *via* la modélisation et l'analyse du champ de visibilité théorique depuis un site, calculé avec l'aide d'un logiciel de système d'information géographique (SIG) et d'un modèle numérique de terrain (MNT) précis. Enfin, il est possible d'approcher les liens avec les ressources disponibles dans l'environnement direct, comme par exemple la distance avec les cours d'eau, seuls éléments *a priori* peu changeants au cours des siècles. Les analyses spatiales peuvent également porter sur les relations entre les sites. Ainsi, le champ de visibilité théorique permet d'identifier d'éventuelles relations de co-visibilité entre les sites.
- 16 De plus, cette approche a aussi consisté à calculer les distances intersites et ainsi les temps de parcours théoriques, en suivant les cheminements dits de « moindre coût » calculés grâce au logiciel de SIG. En effet, pour un point donné, il est possible de calculer le « coût » de déplacement autour de ce point, en fonction de la pente (appelée « facteur de rugosité »), et donc de mesurer l'impact sur un déplacement humain, notamment la réduction de la vitesse moyenne de marche, établie en l'occurrence pour l'étude à 4 km/h en terrain plat. Il est ensuite possible de calculer les chemins les plus courts et surtout les moins « coûteux » en termes d'énergie déployée, entre deux points (calculs effectués sous le logiciel QGIS et la console Grass, avec laquelle il est notamment possible de générer des cartes de « coûts cumulés » sous forme d'isochrones). Les distances et profils des tracés théoriques obtenus permettent ensuite de calculer des temps de parcours théoriques, estimés après calcul de la vitesse de déplacement en fonction de la « rugosité » du trajet, c'est-à-dire dans notre cas la pente moyenne. Les cheminements calculés sont certes théoriques, car ils ne prennent pas en compte un certain nombre de facteurs dont l'importance est impossible à déterminer aujourd'hui, comme la végétation, les conditions climatiques ou les contraintes proprement humaines, mais ils constituent des éléments de réflexion qui permettent d'approcher un territoire « vécu ». Il est de plus assez intéressant de les coupler à l'environnement archéologique des habitats, ainsi qu'aux aires visibles en théorie depuis les sites. Les exemples présentés dans cet article montreront les apports de cette approche.

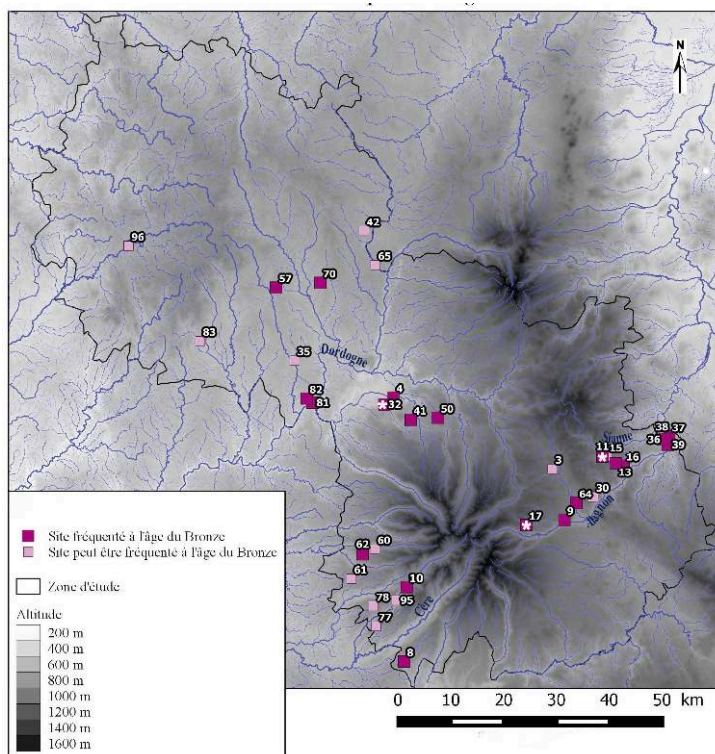
Étude de cas en Haute-Auvergne : le maillage des sites de hauteur du Bronze moyen à la fin du premier âge du Fer

Présentation de quelques sites de hauteur emblématiques

Le Roc de Chastel (Chastel-sur-Murat, Cantal)

- 17 Sur les contreforts nord-est des monts du Cantal, culminant à 1 190 mètres, le dyke basaltique du Roc de Chastel est un site connu depuis la toute fin du XIX^e siècle (fig. 2, n° 17).

Fig. 2. – Carte de répartition des sites occupés au cours de l'âge du Bronze et localisation des sites mentionnés dans l'article (astérisques blancs).

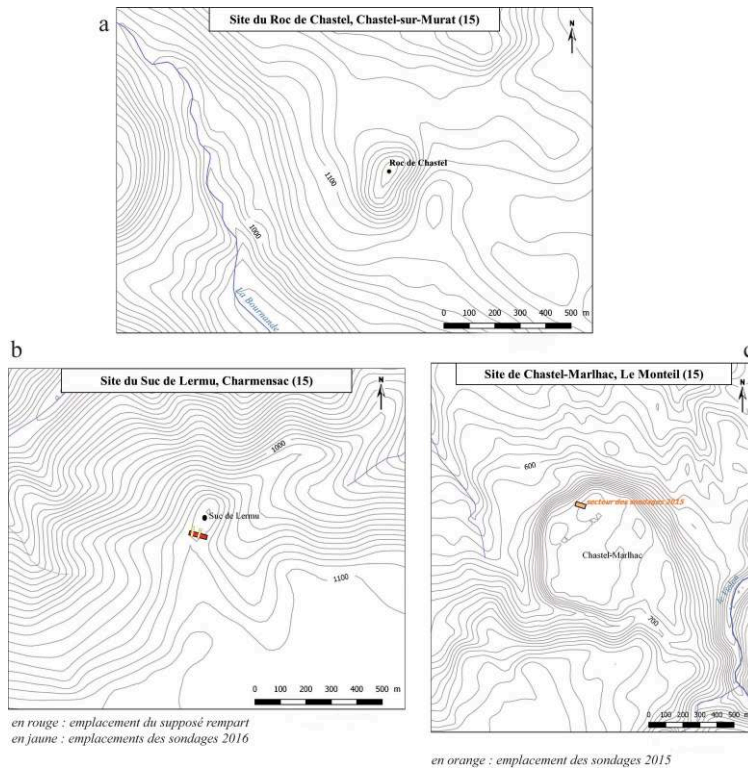


3 : Bois du Chay (Allanche, Cantal). **4** : Roc Vignonnet (Antignac, Cantal). **8** : Roc de Carlat (Carlat, Cantal). **9** : abri du Cheylat (Chalinargues, Cantal). **10** : abri de Roche-Rouge (Lascelle, Cantal). **11** : Suc de Lermu (Charmensac, Cantal). **13** : La Richard (Charmensac, Cantal). **15** : Les Malettes (Charmensac, Cantal). **16** : Le Couderc des Morts (Charmensac, Cantal). **17** : Roc de Chastel (Chastel-sur-Murat, Cantal). **30** : L'Arbre Lachat (Le Monteil, Cantal). **32** : Chastel-Marlhac (Le Monteil, Cantal). **35** : Station R4 (Liginiac, Corrèze). **36, 37, 38, 39** : Saint-Victor, Chalet, Prats des Riou d'Ouche, Berges de l'Alagnon (Massiac, Cantal). **41** : Puy de Menoire (Menet, Cantal). **42** : Les Vergnes (Merlines, Corrèze). **50** : Châteauneuf (Riom-ès-Montagnes, Cantal). **57** : Mont-Joly (Saint-Angel, Corrèze). **60, 60, 62** : abri de Roncaillade, La Combe du Troupier, Castel Marzes (Saint-Cernin, Cantal). **64** : Cuzes de Neussargues (Sainte-Anastasia, Cantal). **65** : Camp de Fontjaloux (Saint-Étienne-aux-Clos, Corrèze). **70** : Les Champs (Saint-Exupéry-les-Roches, Corrèze). **77, 78** : Mazeirac, Montagne du Carme (Saint-Simon, Cantal). **81, 82** : Belvédère de Gratte-Bruyère, Douniol (Sérandon, Corrèze). **83** : Le Cayre (Soudeilles, Corrèze). **95** : abri de Mousset (Velzic, Cantal). **96** : Le Bournazel (Viam, Corrèze).

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond de carte SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- 18 D'une surface de 1,4 hectare, il est défendu en partie naturellement par des falaises à pic de près de 100 mètres de hauteur (fig. 3 a).

Fig. 3. – Contexte topographique des sites de hauteur de Haute-Auvergne mentionnés dans l'article.



PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond de carte issu du modèle numérique de terrain, pas 25 m.

- 19 Une importante occupation du haut Moyen Âge a laissé des vestiges de constructions qui ont très vite interpellé les érudits : le site a été fouillé dès 1891 par J.-B. Delort, puis entre 1908 et 1914 par J. Pagès-Allary, figure importante de l'archéologie cantalienne. Ce dernier mentionne notamment, en fond de stratigraphie, un abondant mobilier néolithique et protohistorique (Pagès-Allary 1908). Ce mobilier atteste de plusieurs phases d'occupation, et J. Pagès-Allary a tenté dès 1910 de le classer et de le périodiser. Récemment, le mobilier a été réétudié en partie par J. Vital (Vital 2004), ce qui a permis de reconsidérer ces premiers classements proposés et d'identifier notamment du mobilier céramique du Bronze moyen 1.
- 20 Le Roc de Chastel est actuellement le seul habitat du Bronze moyen relativement bien documenté pour le Cantal, et plus largement pour la zone d'étude considérée. Les affinités culturelles avec le sud de la France sont assez nettes : les comparaisons de morphologies céramiques avec les corpus notamment des Grands Causses sont pertinentes, et les décors font quant à eux écho aux céramiques du groupe du Noyer, que l'on retrouve dans le Lot, le Tarn-et-Garonne et en Dordogne. Les parallèles moins francs avec certains sites de la Grande Limagne d'Auvergne (Puy-de-Dôme) montrent également que le Roc de Chastel entretient des liens avec des secteurs situés plus au nord (Vital 2014).

- 21 En outre, quelques éléments de parure épars sont connus et attestent jusqu'à maintenant d'occupations postérieures, datées notamment du premier âge du Fer. Un fragment d'anneau de jambe ou de bracelet en bronze incisé, daté du Hallstatt moyen, semble témoigner d'une troisième phase de fréquentation (Milcent 2004). Une autre phase d'occupation, sans doute plus conséquente, à la fin du premier âge du Fer et à La Tène A1 est quant à elle suggérée par la présence d'une fibule en fer et d'un bracelet de lignite (Milcent 2004). L'étude du mobilier céramique conservé au musée d'Aurillac a permis de confirmer ces occupations : quelques formes peuvent se rapporter au Hallstatt moyen, comme les bords de jattes ou coupes tronconiques, tandis qu'un vase à col vertical, à lèvre amincie et à cordon torsadé peut être attribué à cette période ou daté du Hallstatt D3-La Tène A1. Pour le tout début de La Tène, l'étude de la collection a également mis en évidence la présence de jattes à profil en S ainsi qu'un tessou de céramique à pâte claire peinte, semblable à ce qui a pu être mis au jour au Suc de Lermu (voir paragraphe suivant). Cette occupation au Roc de Chastel fait écho à la multiplication des fréquentations des sites de hauteur au cours de la période de transition entre le premier et le second âge du Fer, observée en Haute-Auvergne mais aussi en basse Auvergne et dans d'autres régions de France centrale (Mennessier-Jouannet et Milcent 2007, Auxerre-Géron *et al.* 2017). Enfin, il est également à noter qu'une part importante du corpus céramique mais aussi de la parure et des monnaies provenant du Roc de Chastel se rapporte à une dernière phase d'occupation protohistorique, datée de La Tène D.

Léperon barré du Suc de Lermu (Charmensac, Cantal)

- 22 À une cinquantaine de kilomètre à vol d'oiseau du Roc de Chastel (fig. 2, n° 11), le Suc de Lermu est un éperon, très probablement barré, surplombant la vallée de la Sianne (fig. 3 b), dont les occupations protohistoriques sont repérées pour la première fois au début des années 1950. À des ramassages de mobilier succèdent quelques sondages, brièvement documentés ou même clandestins. L'intérêt principal de ce site est l'abondance du mobilier récolté et très peu étudié jusqu'ici, encore conservé dans les musées de Saint-Flour et d'Aurillac. Il s'agit d'un site aux dimensions plus modestes que le Roc de Chastel, puisque la surface disponible atteint tout juste 6 000 m², mais il semble présenter un aménagement défensif qui barre l'accès côté plateau, possiblement attribué à une des phases d'occupations protohistoriques. En effet, si un sondage mené en 2016 par F. Delrieu a permis de premières observations, d'autres opérations à venir sont nécessaires pour clarifier la chronologie de l'aménagement. Les occupations protohistoriques sont multiples l'une est datée de l'âge du Bronze moyen (assez hypothétique encore à l'heure actuelle), et une bien plus conséquente est datée du Bronze final 3. Une phase d'occupation datée du tout début de La Tène a aussi pu être mise en évidence au cours des sondages de l'été 2016 (Auxerre-Géron *et al.* 2017).
- 23 Pour le Bronze final 3, même si les sondages de 2016 n'ont pas permis d'atteindre les niveaux en place, un matériel assez conséquent se rencontre de manière résiduelle, et les collections anciennes mentionnées contiennent de nombreuses pièces : les éléments les plus caractéristiques correspondent à des fragments de gobelets à épaulement, des assiettes à marli ou de très nombreux bords facettés. Il faut signaler la présence de tessous à décor incisé (à un trait), représentant des motifs anthropomorphes et zoomorphes caractéristiques du Bronze final 3 récent, et plusieurs fragments d'assiettes à marli présentant des traces de peinture rouge et noire. Si la forme est

caractéristique du Bronze final 3, ce type de décor peint perdure au début du premier âge du Fer : dans le Puy-de-Dôme, le site du Pâtural Redon/l'Ormeau de Bontemps (Lussat) a livré des coupes à rebords ornées de bandes peintes en rouge délimitées par des filets incisés, datées du Hallstatt ancien (Milcent 2004). Le métal est représenté par un fragment de faucille à languette en bronze, également attribuable au Bronze final 2 ou 3.

- 24 Quant à la phase d'occupation datée de La Tène A, le matériel céramique s'illustre avant tout par la présence de jattes à bords rentrants et pots à profil ovoïde, ainsi que par de nombreux tessons de céramique à pâte claire peinte. Ce type de production était jusqu'alors inconnu en Auvergne, où les importations de céramiques tournées méditerranéennes sont par ailleurs très rares entre la fin du VI^e siècle et le V^e siècle av. n. è., à l'exception de quelques sites comme Bègues, dans l'Allier (Milcent 2004), et la cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, en Haute-Loire (Milcent 2004). Rappelons toutefois qu'un exemplaire de pâte claire peinte a récemment été identifié dans le matériel céramique provenant du Roc de Chastel, ce qui a été évoqué précédemment.
- 25 Le Suc de Lermu se présente aujourd'hui comme un site phare de la Protohistoire en Haute-Auvergne, d'autant plus qu'il se situe dans un contexte archéologique assez riche. En effet, plusieurs nécropoles tumulaires ayant livré des sépultures contemporaines de certaines phases d'occupation du site sont localisées non loin : la nécropole de Lair, à Laurie, de la Croix de Baptiste sur les communes d'Allanche et de Vèze (Milcent 2004, Milcent et Delrieu 2007, Delrieu et Milcent 2012) ; mais aussi, sur la commune même de Charmensac, plusieurs gisements mis au jour à l'occasion de travaux de remembrement pourraient correspondre à des monuments funéraires arasés (Daugas *et al.* 1982, Auxerre-Géron 2017). D'autres sites de hauteur occupés à des périodes synchrones sont également situés à quelques dizaines de kilomètres, notamment les plateaux de Chalet et de Saint-Victor, à Massiac (Auxerre-Géron 2017 ; fig. 2, n^{os} 36 et 38). Enfin, la poursuite des opérations de sondages devrait notamment permettre d'apporter de nouveaux éléments sur le probable système défensif observé.

Le plateau de Chastel-Marlhac (Le Monteil, Cantal)

- 26 À la suite de prospections pédestres positives, le plateau de Chastel-Marlhac a fait l'objet de sondages archéologiques en août 2015, ce qui a permis de documenter des occupations protohistoriques inédites. Il s'agit d'un plateau basaltique quasiment circulaire, situé à l'extrémité nord de la commune du Monteil, dans le nord-ouest du Cantal (fig. 2, n^o 32). D'une surface totale d'environ 40 hectares, le site est défendu naturellement par des orgues basaltiques de 25 à 30 mètres de hauteur, sur quasiment la totalité de son pourtour (fig. 3 c). L'accès naturel est possible au sud-est du plateau, dans un secteur en pente douce où prend place le petit bourg actuel. Le plateau culmine à 730 mètres et domine la plaine de Saignes, où coule la Sumène, affluent de la Dordogne. Il est situé également au pied de la planèze de Trizac, et donc aux portes des hautes terres du Cantal.
- 27 Le contexte archéologique est assez riche, puisque le site se place dans un secteur où les données disponibles offrent une vitrine diversifiée des âges des métaux dans le département : des dépôts de mobilier métallique attestent notamment d'une fréquentation du secteur dès le Bronze ancien : dépôt de haches de Châteauneuf à Riom-ès-Montagnes (Daugas 1976) ; au Bronze moyen : dépôt de haches de l'Étang de Mialet, à Monestier-Port-Dieu, en Corrèze, anciennement localisé à Beaulieu dans le

Cantal (Daugas 1976) ; mais aussi au Bronze final, avec notamment la hache découverte dans la Dordogne, au lieu-dit Bois de Madic, à Bort-les-Orgues, en Corrèze (Daugas 1976, Hernandez *et al.* 1989) ; et surtout l'important dépôt de trois épées en bronze découvert à Aliès, sur la commune de Menet, proche du Monteil (Rames 1872). Ce dépôt est situé à 5 kilomètres à vol d'oiseau de Chastel-Marlhac, en amont du Violon, qui coule à l'est du site.

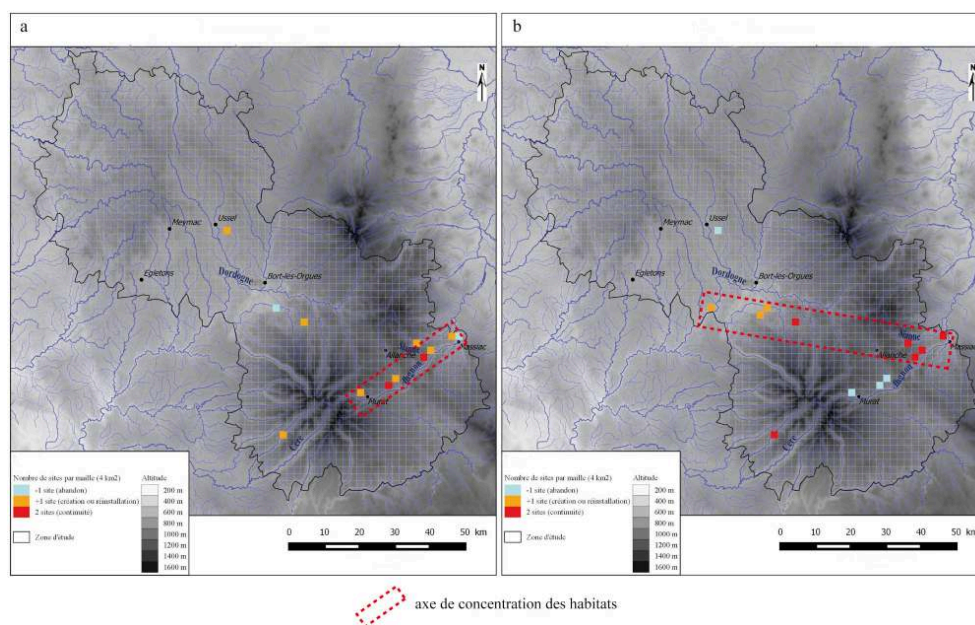
- 28 Le domaine funéraire est également documenté dans le secteur environnant : un des tumulus du Suc des Demoiselles, à Vebret, a livré une sépulture du Bronze ancien avec poignard en bronze de type rhodanien (Bouillet 1834) et à Menet, la fouille récente du tumulus de Fô-est a permis de mettre au jour les vestiges d'une sépulture du Hallstatt ancien 2 (Delrieu 2006).
- 29 Enfin, notons que deux autres sites de hauteur proches, particulièrement importants à la période médiévale, ont livré des indices d'occupations protohistoriques : le Roc Vignonet, à Antignac (fig. 2, n° 4), et le Puy de Menoire, à Menet (fig. 2, n° 41). Le site de Chastel-Marlhac en lui-même est connu à l'origine pour son occupation gallo-romaine, mais surtout mérovingienne. Des occupations protohistoriques étaient soupçonnées, sans pour autant que des découvertes en ce sens y aient été faites. Seule la mention d'une monnaie en or gauloise provenant du plateau laissait supposer une phase d'occupation à la fin du second âge du Fer (Provost et Vallat 1996).
- 30 En 2015, trois sondages de petites dimensions ont été ouverts sur la frange nord du plateau, là où avait été observée une concentration de matériel lors de prospections. Dans le sondage 1 a été mis au jour un important remblai d'origine anthropique, composé de blocs de basaltes rapportés, qui a comblé et recouvert une fosse circulaire peu profonde, creusée en partie dans le substrat et dans sa couche d'altération. Le mobilier mis au jour dans la fosse, notamment les fragments d'une jatte à profil en S et d'une céramique peinte en rouge, permet de la dater entre La Tène A2 et La Tène B1 (Auxerre-Géron 2015b). Cependant, du mobilier caractéristique de La Tène D mis au jour en surface permet d'identifier une dernière phase de comblement, résultant d'une volonté d'aplanissement, ou bien d'un niveau d'occupation. Dans ce sondage a été également récolté du mobilier résiduel à rapporter au Bronze final 3. Ce bruit de fond du Bronze final se retrouve également dans le sondage 2. Dans ce dernier a également été mis en évidence un important remblai, toutefois postérieur car bien daté de La Tène D par un mobilier abondant mêlé aux blocs de basalte. Cet aménagement témoigne d'une même volonté qu'au tout début du second âge du Fer d'assainir un secteur au sol trop humide et trop souvent gorgé d'eau, ce que les analyses micromorphologiques ont permis de confirmer (Auxerre-Géron 2015b).
- 31 Le troisième et dernier sondage, bien plus modeste, a permis de mettre en évidence une stratigraphie complexe et relevant d'une histoire de gestion des terrains différente. Le mobilier mis au jour dans deux unités stratigraphiques, bien que peu abondant, constituait cependant un lot homogène, où se distinguent notamment un fragment de fond d'assiette à surface polie arborant une cannelure, ainsi qu'un fragment d'une forme haute fermée à panse globulaire. Le Bronze final 3, rencontré de manière résiduelle dans les autres sondages, est représenté dans ce troisième sondage par deux unités stratigraphiques à part entière, peut-être relevant d'un niveau d'occupation. Le sondage était toutefois trop modeste pour que cette hypothèse ait pu être vérifiée.
- 32 Le site de Chastel-Marlhac a donc été fréquenté au moins à trois reprises au cours de la Protohistoire. Plus particulièrement, il semblerait qu'une occupation assez

conséquence au Bronze final 3 se dessine déjà : la récurrence du mobilier résiduel dans les niveaux postérieurs atteste d'une implantation assez prégnante. Ces données inédites, d'autant plus précieuses dans la mesure où le contexte archéologique est relativement fourni, restent à confirmer et affiner par des opérations de terrain ultérieures. De plus, le potentiel du site en archives paléoenvironnementales, un *unicum* pour l'instant dans la zone, sera sans doute très intéressant à exploiter à l'avenir.

Appréhender les rythmes d'occupation et les voies de circulation par l'étude des sites de hauteur

- 33 Après cet aperçu de quelques sites, il est nécessaire de prendre du recul afin de tenter d'appréhender les rythmes d'occupation, en particulier en Haute-Auvergne. Cette zone se caractérise par une répartition contrastée des habitats protohistoriques connus, en grande partie du fait de l'histoire des recherches. Ces sites se concentrent notamment dans les deux secteurs distincts abordés : dans le nord-ouest du département du Cantal, illustré par le site de Chastel-Marlhac (fig. 2, n° 32), et dans le nord-est, de part et d'autre de la vallée de l'Alagnon, illustré par le Suc de Lermu (fig. 2, n° 11) et le Roc de Chastel (fig. 2, n° 17). Grâce à la méthode, décrite précédemment, de décompte de sites par maille et de comparaisons par étapes chronologiques, l'occupation de la vallée de l'Alagnon est particulièrement intéressante à observer. Elle est assez variable dans le temps, rythmée par des abandons et parfois la réoccupation de certains sites. Mis en perspective avec ce qui se passe ailleurs, notamment dans le nord-ouest du Cantal, cela permet de comprendre la place de cette vallée dans un fonctionnement plus global. Ainsi, au Bronze final 3, un changement d'axes de communication semble apparaître : alors que toute la vallée était avant cela occupée (fig. 4 a), notamment au Bronze moyen, comme l'illustre le site du Roc de Chastel, la concentration de l'occupation dans la basse vallée au Bronze final, et aussi sur le plateau du Bru, d'axe est-ouest, compris entre les gorges de l'Alagnon et de la Sianne, peut sembler significative. En effet, en parallèle dans le nord-ouest du département, plusieurs sites de hauteur sont alors occupés. Il apparaît ainsi un axe orienté grossièrement est-ouest (fig. 4 b) qui pourrait matérialiser un axe d'échanges et de contacts contournant le massif cantalien par ses versants septentrionaux, tandis que la traversée du massif *via* les vallées de l'Alagnon et de la Cère, et donc par le biais des cols, pourrait avoir perdu en importance. Les changements d'affinités lisibles dans les corpus céramiques entre le Bronze moyen et la fin du Bronze final pourraient être vus comme des témoins de ces variations des axes d'échanges.

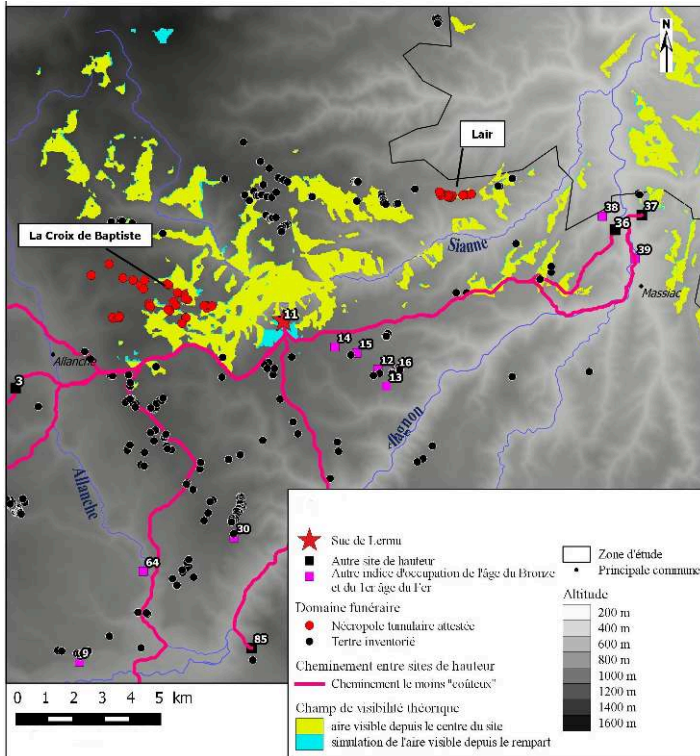
Fig. 4. – Comparaison des zones fréquentées de l'âge du Bronze ancien au Bronze moyen (a) et du Bronze moyen au Bronze final (b) (méthode des sommes focales, décompte par maillage) et axes de concentration lisibles.



PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- 34 En plus de ces considérations générales sur l'évolution de l'occupation du sol, il est aussi primordial de tenter de comprendre les motivations à l'origine des implantations de ces habitats de hauteur, en les replaçant dans leur contexte géographique et archéologique. Dans cette optique, il est intéressant de considérer le relief, et en particulier son aspect plus ou moins contraignant pour les déplacements, en calculant le cheminement idéal entre deux sites donnés. À travers quelques exemples d'itinéraires théoriques, comme ceux reliant le Suc de Lermu (fig. 2, n° 11) à d'autres sites très probablement contemporains (fig. 5), et les tracés partant du plateau de Saint-Victor à Massiac (fig. 2, n° 36 ; fig. 6), il apparaît sans surprise que les vallées peuvent constituer des voies de circulation « naturelles ».

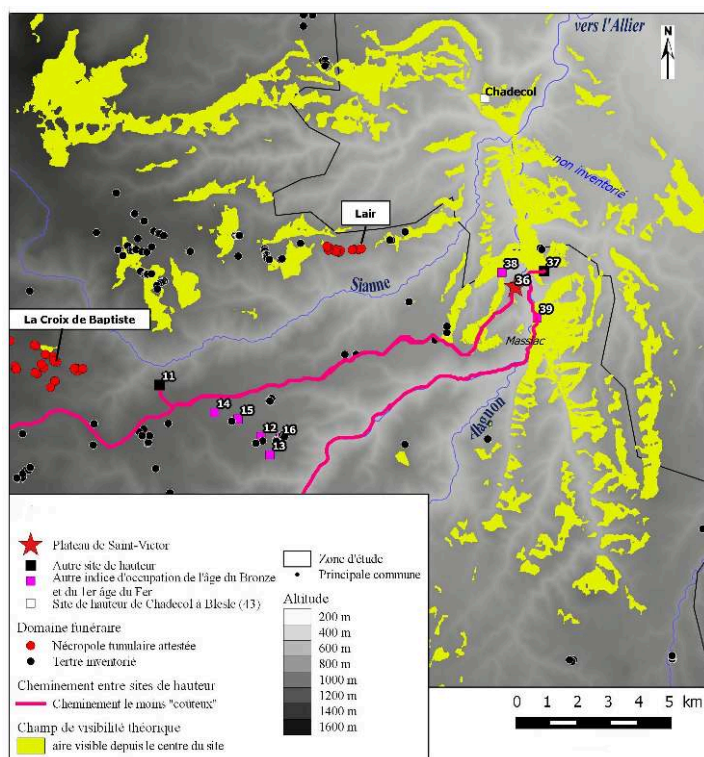
Fig. 5. – Site de hauteur du Suc de Lermu (Charmensac, Cantal) : champ de visibilité théorique depuis le site et contexte archéologique.



La visibilité depuis le rempart supposé a été calculée à partir d'un point central, en prenant 3 mètres comme élévation hypothétique. **3** : Bois du Chay (Allanche). **9** : abri du Cheylat (Chalinargues). **11, 12, 13, 14, 15, 16** : Suc de Lermu, Le Vau, La Richard, Les Alots, Les Malettes, Le Couderc des Morts (Charmensac). **30** : L'Arbre Lachat (Joursac). **36, 37, 38, 39** : Saint-Victor, Chalet, Prats des Riou d'Ouche, Berges de l'Alagnon (Massiac). **64** : Cuzes de Neussargues (Sainte-Anastasia). **85** : Les Charmilles (Talizat). *Tous les sites sont dans le département du Cantal.*

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

Fig. 6. – Site de hauteur de Saint-Victor (Massiac, Cantal) : champ de visibilité théorique depuis le site et contexte archéologique.



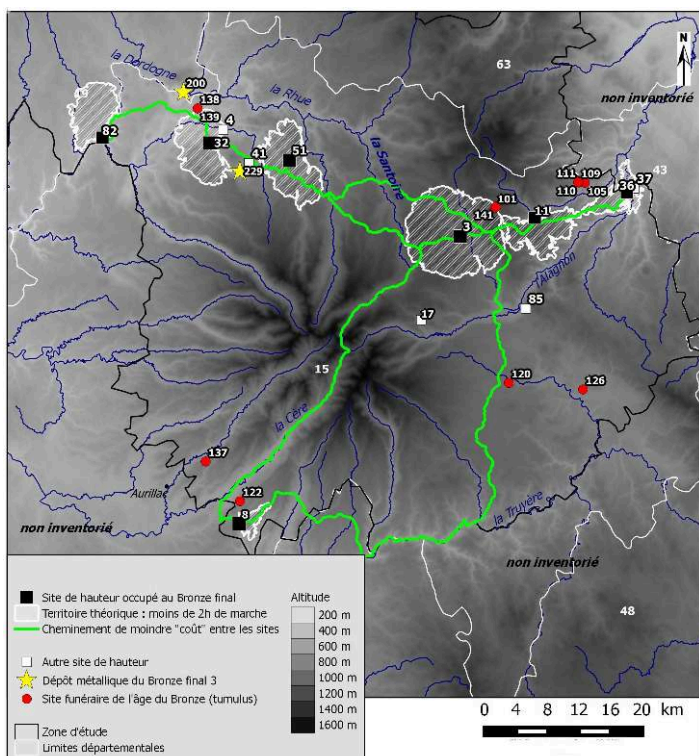
3 : Bois du Chay (Allanche). **9** : abri du Cheylat (Chalinargues). **11, 12, 13, 14, 15, 16** : Suc de Lermu, Le Vau, La Richard, Les Alots, Les Malettes, Le Couderc des Morts (Charmensac). **30** : L'Arbre Lachat (Joursac). **36, 37, 38, 39** : Saint-Victor, Chalet, Prats des Riou d'Ouche, Berges de l'Alagnon (Massiac). **64** : Cuzes de Neussargues (Sainte-Anastasie). **85** : Les Charmilles (Talizat). *Tous les sites sont dans le département du Cantal.*

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- 35 Toutefois, dans la zone considérée ici, un autre axe se matérialise aussi sur le plateau triangulaire compris entre les cours de l'Allanche, de la Sianne et de l'Alagnon, entre les actuelles communes de Massiac et Allanche. Les cheminements présentés sont théoriques, mais il est assez intéressant de les coupler à l'environnement archéologique des habitats, d'observer par exemple la proximité de ces tracés avec d'autres sites contemporains, notamment funéraires, ainsi que de les confronter aux aires visibles en théorie depuis les sites. Si les sites de hauteur considérés bénéficient en général, et assez évidemment, d'un champ de visibilité très étendu, dans quelques cas des portions des cheminements théoriques vers des sites contemporains sont bien visibles. Il est donc envisageable que ces voies naturellement aisées à emprunter aient été en partie contrôlées visuellement par ces sites de hauteur. Le degré de « contrôle », et la forme réelle que celui-ci pouvait prendre (protection, péage, etc.), sont des questionnements qui restent évidemment en suspens.
- 36 L'autre intérêt de ces cheminements est de pouvoir calculer le temps nécessaire, en théorie, pour relier un site à un autre à pied et de donner ainsi une envergure « humaine » au territoire. Ainsi, pour le Bronze final 3, en l'état actuel des connaissances, un maillage assez régulier peut s'observer, basé sur un temps de marche entre sites compris entre 4 et 5 heures, selon les secteurs. En partant du postulat qu'un site de hauteur est indépendant des habitats de même statut et rayonne d'une manière

égale sur un territoire donné, à l'image de la théorie des places centrales de Christaller, souvent appliquée à l'archéologie (Olivier *et al.* 2002), il est envisageable que les habitats de hauteur du Bronze final 3 « possédaient » des territoires théoriques basés sur 2 à 3 heures de marche au maximum autour des sites. En modélisant puis figurant ces territoires délimités par 2 heures de marche autour de tous les sites de hauteur de cette période (fig. 7), il apparaît que les recouvrements sont assez restreints, voire inexistant. Ces territoires sont même parfois jointifs, dans le nord-est du Cantal.

Fig. 7. – Territoires et cheminements théoriques entre les sites de hauteur du Bronze final de Haute-Auvergne : modélisation de territoires délimités par deux heures de marche autour des sites.

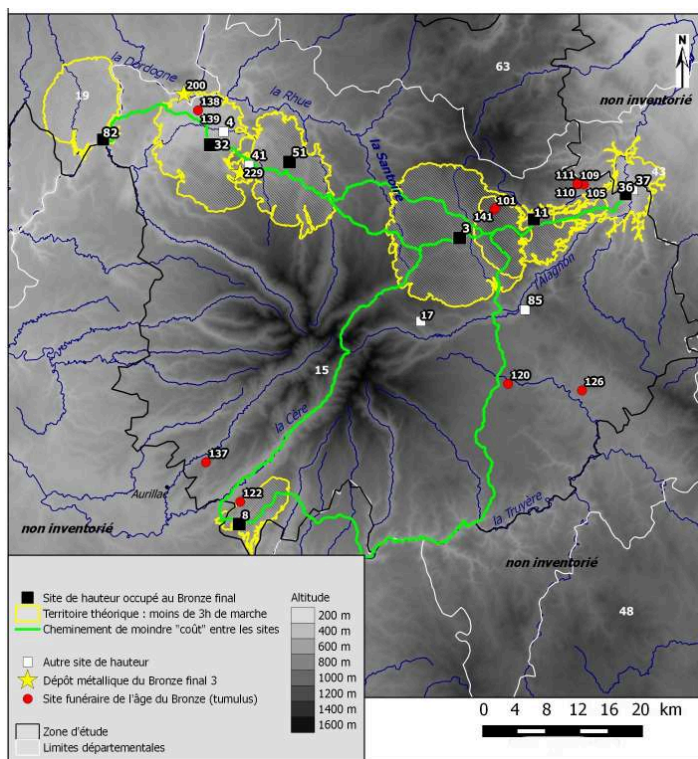


3 : Bois du Chay (Allanche). **4** : Roc Vignonnet (Antignac). **8** : Roc de Carlat (Carlat). **11, 15** : Suc de Lermu, Les Malettes (Charmensac). **17** : Roc de Chastel (Chastel-sur-Murat). **32** : Chastel-Marlhac (Le Monteil). **36, 37** : Saint-Victor, Chalet (Massiac). **41** : Puy de Menoire (Menet). **51** : Châteauneuf (Riom-ès-Montagnes). **82** : Douniol (Sérandon, Corrèze). **85** : Les Charmilles (Talizat). 101 : La Croix de Baptiste T409 (Allanche). **105, 109, 110, 111** : Lair T1, Lair T18, Lair T20, Lair T21 (Laurie). **120** : Liozargues T2 (Roffiac). **122** : Le Puy des Arbres (Saint-Étienne-de-Carlat). **126** : Mons T3 (Saint-Georges). **137** : Salesse T4 (Saint-Simon). **138, 139** : Suc des Demoiselles, Suc des Demoiselles T2 (Vebrat). **141** : La Croix de Baptiste T1 (Vèze). **200** : Bois de Madic (Bort-les-Orgues, Corrèze). **229** : Aliès (Menet). *Les sites sont dans le département du Cantal sauf les n^{os} 82 et 200 (Corrèze).*

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- 37 Les territoires basés sur 3 heures de marche au maximum (fig. 8) se recoupent dans des proportions un peu plus conséquentes dans ce secteur nord-est du Cantal.

Fig. 8. – Territoires et cheminements théoriques entre les sites de hauteur du Bronze final de Haute-Auvergne : modélisation de territoires délimités par trois heures de marche autour des sites.



3 : Bois du Chay (Allanche). **4** : Roc Vignonnet (Antignac). **8** : Roc de Carlat (Carlat). **11, 15** : Suc de Lermu, Les Malettes (Charmensac). **17** : Roc de Chastel (Chastel-sur-Murat). **32** : Chastel-Marlhac (Le Monteil). **36, 37** : Saint-Victor, Chalet (Massiac). **41** : Puy de Menoire (Menet). **51** : Châteauneuf (Riom-ès-Montagnes). **82** : Douniol (Sérandon, Corrèze). **85** : Les Charmilles (Talizat). **101** : La Croix de Baptiste T409 (Allanche). **105, 109, 110, 111** : Lair T1, Lair T18, Lair T20, Lair T21 (Laurie). **120** : Liozargues T2 (Roffiac). **122** : Le Puy des Arbres (Saint-Étienne-de-Carlat). **126** : Mons T3 (Saint-Georges). **137** : Salesses T4 (Saint-Simon). **138, 139** : Suc des Demoiselles, Suc des Demoiselles T2 (Vebret). **141** : La Croix de Baptiste T1 (Vèze). **200** : Bois de Madic (Bort-les-Orgues, Corrèze). **229** : Aliès (Menet). Les sites sont dans le département du Cantal sauf les n°s 82 et 200 (Corrèze).

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- 38 Ces schémas de territoires théoriques rayonnant depuis les sites sont bien entendu tributaires de l'état de la recherche et de la connaissance des sites, puisqu'il est possible que d'autres sites de hauteur restent à identifier. Ils permettent toutefois quelques observations intéressantes, et amènent en particulier à se poser la question des relations entre certains sites très proches, y compris les sites funéraires. Ainsi dans le nord-ouest du Cantal, dans la vallée de la Sumène, deux sites de hauteur très proches et occupés *a priori* tous les deux au Bronze final 3, Chastel-Marlhac (mentionné ci-dessus ; fig. 7 et 8, n° 32), et le Roc Vignonnet à Antignac (fig. 7 et 8, n° 4), témoigneraient soit de territoires beaucoup plus petits, peut-être même à l'origine de conflits, soit du caractère complémentaire de ces installations (un système habitat/vigie par exemple), ce qui n'est pas illogique si l'on considère les surfaces disponibles, bien différentes. La question du rôle de ces sites sur les voies de circulation naturelles se pose donc aussi, tandis que les zones de vide observées sur ces axes ne peuvent qu'interpeller : le cas du plateau du Limon, entre les deux zones de concentration définies par la vallée de la Sumène au nord-ouest et le secteur Sianne-Alagnon au nord-est, est le plus flagrant. Des opérations de terrain permettront à terme de définir s'il s'agit là d'un biais de la

recherche ou d'une réalité historique qui infirmerait ainsi cette proposition de maillage territorial.

- 39 Certains secteurs de Haute-Auvergne apparaissent finalement comme « découpés » de façon optimisée pour l'Homme, puisque l'aller-retour entre les sites est souvent possible en une journée de marche. Ce maillage peut résulter de plusieurs origines ou avoir plusieurs fonctions : ces sites de hauteur peuvent avoir servi de sites-refuges sur une voie de circulation particulièrement difficile à certaines périodes de l'année, avoir été des sites-marchés, à la fois producteurs et consommateurs, et/ou des sites contrôlant des flux d'échanges et donc de marchandises. En l'état, il faut avant tout retenir que ces sites témoignent clairement d'une occupation réelle de cette partie septentrionale de la Haute-Auvergne. L'organisation de cet habitat semble mettre en évidence qu'il s'agit d'une occupation pérenne, établie et confortée par des facteurs multiples qui ont été à l'origine de modulations dans le temps. En revanche, cette organisation, telle qu'elle peut se percevoir aujourd'hui, semble difficilement découler d'une occupation basée uniquement sur une activité saisonnière d'élevage et de transhumance, comme cela a longtemps été supposé sans véritable argumentation.

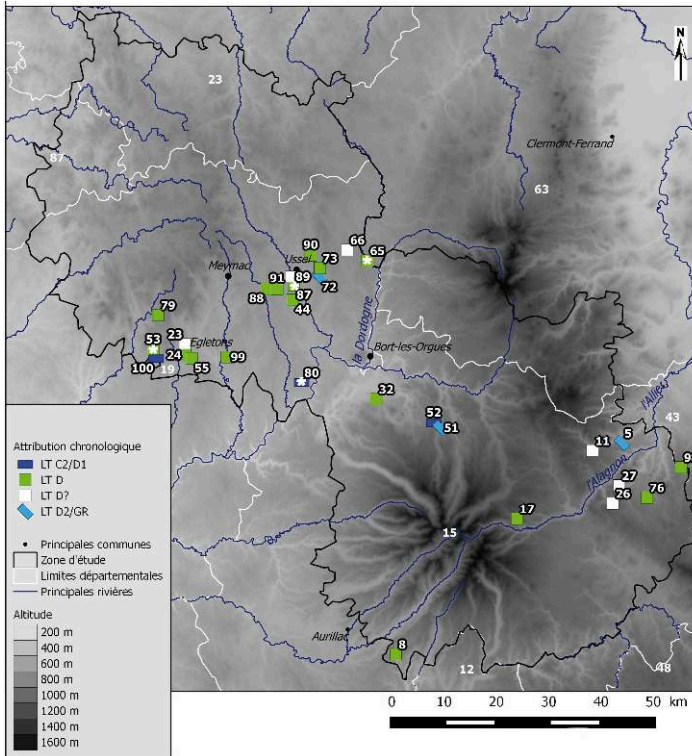
Étude de cas en haute Corrèze : esquisse de l'organisation du territoire à La Tène finale

Présentation de quelques sites d'habitat emblématiques

Le Pont-Maure (Rosiers-d'Égletons) et La Moutte (Sérandon)

- 40 À Rosiers-d'Égletons (fig. 9, n° 53), le site du Pont-Maure est situé dans un secteur humide, voire marécageux, et se présente comme une plateforme surélevée, rectangulaire, délimitée par un talus précédé d'un fossé (fig. 10 a). La hauteur de la levée de terre conservée aujourd'hui atteint 2 à 4 mètres par endroits, la longueur maximale est de 120 mètres et la largeur de 60 mètres. Une possible entrée se situe à peu près au milieu du côté oriental. Le site fut fouillé avant la Seconde Guerre mondiale et le matériel permet de le dater entre La Tène D1 et D2a. À Sérandon (fig. 9, n° 80), le site localisé au lieu-dit La Moutte est assez similaire, mais cependant un peu moins grand (fig. 10 b). Plusieurs sondages dans les années 1930 ont permis de mettre au jour de la céramique qui oriente d'une manière générale vers une datation à la fin du second âge du Fer. Les caractéristiques de ces sites, le plan quadrangulaire, l'emplacement de l'entrée, mais aussi la méthode de construction de l'enceinte, correspondent parfaitement aux sites appelés *Viereckschanzen*, connus notamment en Allemagne, et construits entre La Tène C2 et La Tène D1. Littéralement « retranchements quadrangulaires », des établissements de ce type fouillés en France et en Allemagne se sont avérés être des fermes ou petits hameaux au statut particulier, qui reste à définir, ou bien des centres de village (Von Nicolai 2009).

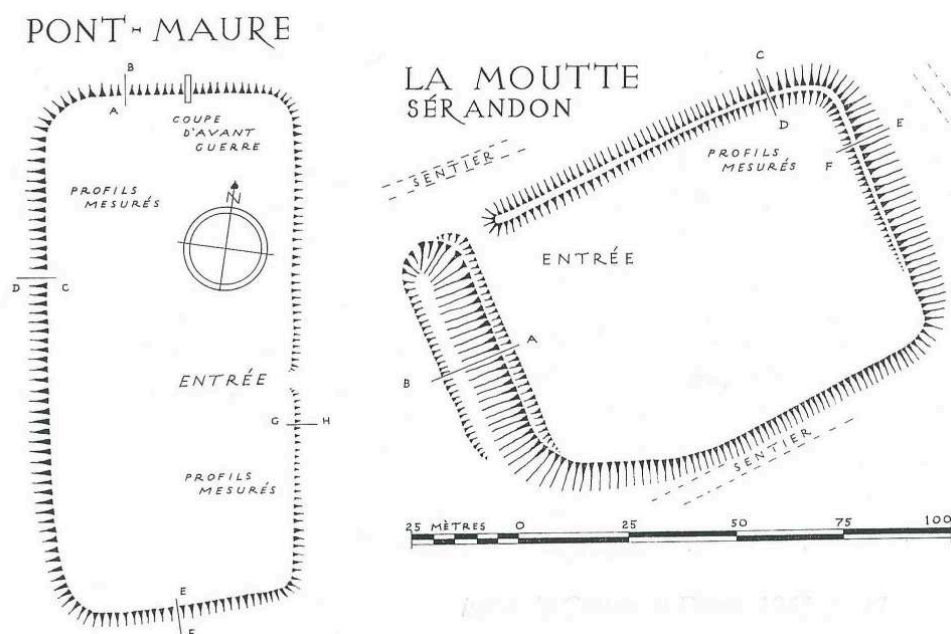
Fig. 9. – Carte de répartition des sites occupés à La Tène finale et localisation des sites mentionnés dans l'article (astérisques blancs).



5 : Champ-Cairrat (Auriac-l'Église, Cantal). **8** : Roc de Carlat (Carlat, Cantal). **11** : Suc de Lermu (Charmensac, Cantal). **17** : Roc de Chastel (Chastel-sur-Murat, Cantal). **23, 24** : Naudou, Boulevard du Stade (Égletons, Corrèze). **26, 27** : plateau de Lusclade, La Peyre (Ferrières-Saint-Mary, Cantal). **32** : Chastel-Marlhac (Le Monteil, Cantal). **44** : La Serre (Mestes, Corrèze). **51, 52** : Les Mazets, ZAC du Coudert (Riom-ès-Montagnes, Cantal). **53, 55** : Pont-Maure, Tra Le Bos (Rosiers-d'Égletons, Corrèze). **65, 66** : Camp de Fontjaloux, Le Fort (Saint-Étienne-aux-Clos, Corrèze). **72, 73** : La Croix Rouge, Champ-Derrière-la-Grange (Saint-Fréjoux, Corrèze). **79** : Commerly (Saint-Yrieix-le-Déjalat, Corrèze). **80** : La Moutte (Sérandon, Corrèze). **87, 88, 89, 90, 91** : Camp de Charlat, La Vergne des Soirs, Les Salles, Saint-Dézery, L'Estrade (Ussel, Corrèze). **98** : Rougeadit (La Chapelle-Laurent, Cantal). **99** : Le Châtelet (Lamazière-Basse, Corrèze). **100** : Bernotte 2 (Rosiers-d'Égletons, Corrèze).

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

Fig. 10. – Sites corréziens de Pont-Maure (Rosiers-d'Égletons) et La Moutte (Sérandon) : plans des enclos quadrangulaires.

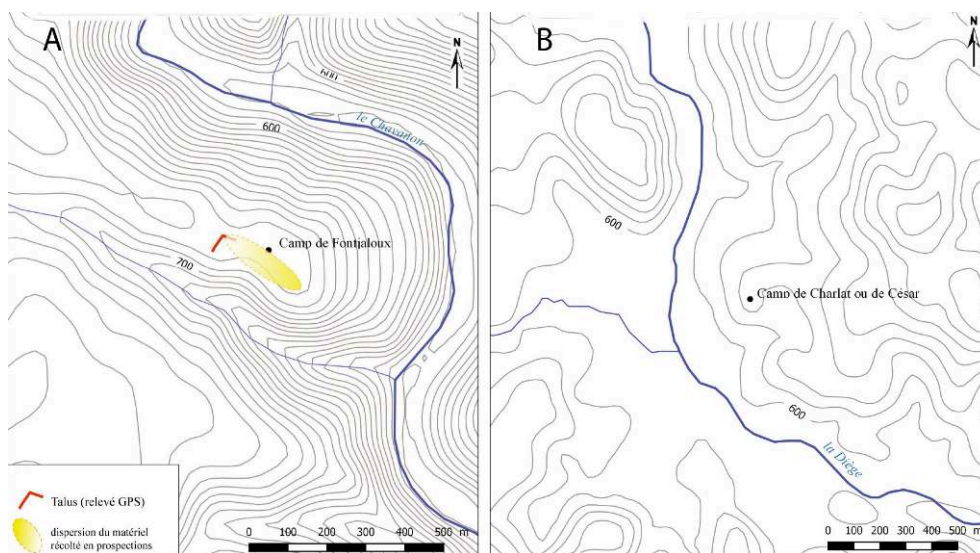


Extrait de Cotton et Frere 1961, p. 47.

Le Camp de Fontjaloux (Saint-Étienne-aux-Clos)

- 41 Au nord des hauts plateaux corréziens (fig. 9, n° 65), surplombant le Chavanon, affluent de la Dordogne, le Camp de Fontjaloux est un vaste éperon barré d'une surface plane avoisinant 2,5 hectares, situé à 700 mètres d'altitude (fig. 11 a).

Fig. 11. – Contexte topographique des sites de hauteur de haute Corrèze mentionnés dans l'article.



A : site du Camp de Fontjaloux (Saint-Étienne-aux-Clos, Corrèze). **B** : site du Camp de Charlat (Ussel, Corrèze).

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond de carte issu du modèle numérique de terrain, pas 25 m.

- 42 Ce site a d'abord été décrit par M. Vazeilles en 1954, qui mentionnait alors la présence d'un haut *vallum* conservé sur 30 mètres et haut de 4 à 5 mètres côté extérieur (Vazeilles, 1954). L'attribution à la Protohistoire a souvent été avancée, sans pour autant que des découvertes aient été faites en ce sens (seule une fiche en fer, dont le calibre rappelle celles utilisées dans les remparts de type *murus gallicus*, a été découverte il y a une quinzaine d'années ; information Patriarche). Une prospection en mai 2015 a permis de récolter un peu de mobilier, laissant envisager effectivement une occupation à la fin de La Tène, mais aussi probablement une phase de fréquentation plus ancienne, à placer soit au Bronze final, soit au cours du premier âge du Fer. Le potentiel du site est réel, et de nouvelles prospections accompagnées de sondages pourraient permettre d'éclairer les différentes phases d'occupations perçues à travers le matériel, rare certes, mais assez varié (fragments d'amphores, tessons de céramique, dont l'un présente un décor de cordon torsadé rapporté ; Auxerre-Géron 2015a).

Oppidum de Charlat (Ussel)

- 43 Le site du Camp de Charlat à Ussel (fig. 9, n° 87) est un site de hauteur avec fortification, le seul daté à ce jour dans la fenêtre d'étude corrézienne. Placé en rebord de plateau, il domine légèrement les alentours, le dénivelé des pentes n'étant pas très élevé (fig. 11 b). Il surplombe le cours de la Diège, et la surface totale disponible est modeste (1,4 ha). Le site est barré au sud par un rempart, assez massif puisque large de 7 mètres et haut de 4 à 5 mètres, qui a été sondé en 1957 dans sa partie occidentale. Les différents sondages ont permis de mettre en évidence que ce rempart principal présente, au moins dans sa partie occidentale, les caractéristiques du *murus gallicus*. Un deuxième rempart, qualifié de défense secondaire, a été documenté au nord-est du site : haut de 2 mètres, il est composé d'un noyau de pierres couvertes de sable et d'un parement en pierres sèches. Le matériel mis au jour atteste d'une fréquentation du site au cours de La Tène D, et parmi les amphores, un bord semble plutôt caractéristique des Dressel 1B, et oriente donc plutôt vers la fin de la période. Un tesson de campanienne A se trouvait dans le rempart de pierre, ce qui permet de situer l'érection du système défensif au plus tard au tournant des II^e et I^{er} siècles av. n. è. Le Camp de Charlat est donc sans doute un site que l'on peut qualifier d'oppidum, au pied duquel plusieurs indices d'occupations témoignent d'une implantation assez conséquente dans le bassin d'Ussel.

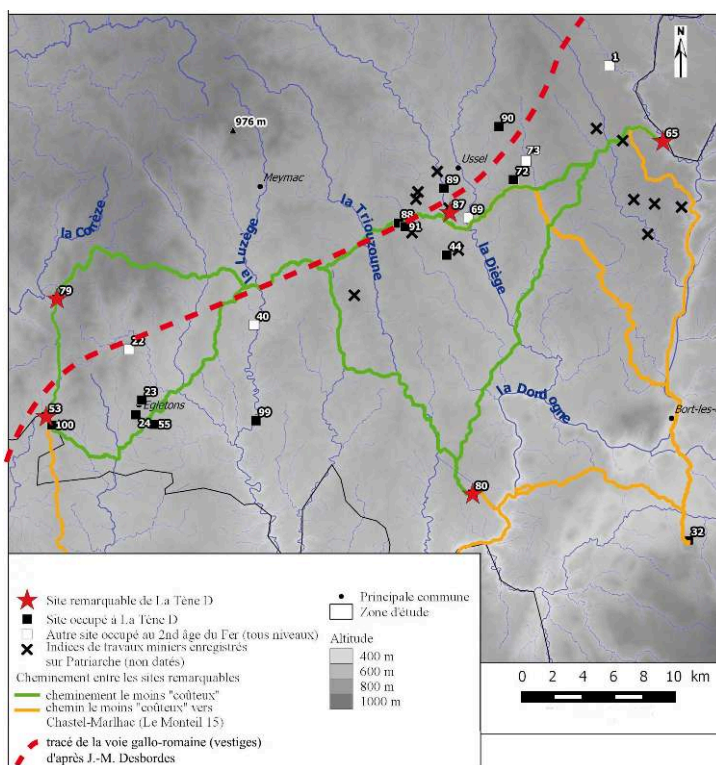
Organisation et genèse du réseau de communication à La Tène finale en territoire lémovice, sur les contreforts du plateau de Millevaches

- 44 Le secteur des hauts plateaux corréziens, situés sur les contreforts sud-est du plateau de Millevaches, a la particularité de compter de nombreux sites de la fin de La Tène, implantés dans des contextes différents (plateau, rebord de plateau, mais aussi bassin) et présentant aussi des caractéristiques différentes. Ces sites sont, bien évidemment au vu de la topographie de la fenêtre d'étude, compris dans une fourchette altitudinale assez resserrée et basse, entre 600 et 685 mètres. En observant la position topographique relative, c'est-à-dire le positionnement par rapport à l'environnement direct, il apparaît que la plupart de ces indices d'habitats sont en position presque neutre, c'est-à-dire ni dominée ni dominante, ou quelquefois en position très peu

dominante. Les sites de La Moutte et du Pont-Maure, mentionnés plus haut, sont localisés tous deux dans un contexte largement plan (plateau d'altitude) et ne dominent pas les environs. Même l'*oppidum* de Charlat ne se démarque pas par un positionnement particulièrement dominant.

- 45 Concernant les expositions de ces sites, il s'avère qu'ils sont installés sur des terrains majoritairement orientés à l'est et à l'ouest. L'exposition sud est également recherchée ; en revanche, le nord est très peu représenté, ce qui est certainement significatif : pour comparaison, en Limousin d'une manière générale, des études ont mis en évidence que « l'habitat rural d'origine antique est presque toujours implanté [...] face au sud-est, au sud ou au sud-ouest » (Desbordes 1997 : p. 15). Il en est de même pour l'habitat d'origine médiévale, tandis que les expositions vers le nord sont quasiment inexistantes, et ce pour des raisons climatiques évidentes. Ces éléments permettent d'envisager que ces installations étaient essentiellement tributaires d'activités agropastorales, sans doute non saisonnières, comme le montrent les études paléoenvironnementales d'une part, et le matériel mis au jour sur certains sites d'autre part : présence de matériel de mouture, notamment sur le site de Tra le Bos, à Rosiers-d'Égletons (Vial 2011).
- 46 Comme pour le Cantal, la rugosité du terrain en fonction des pentes a été modélisée, afin d'observer les conditions de circulation entre ces sites. Les cheminements les plus faciles à emprunter ont ainsi pu être calculés. En figurant tous ces cheminements, un maillage assez serré apparaît (fig. 12) : des voies de passage naturelles apparaissent clairement comme incontournables, dont un axe entre les actuelles villes d'Ussel et Égletons, qui se présente comme un passage entre les vallées encaissées au sud-est et la « Montagne limousine » à proprement parler, au nord-ouest. En nous intéressant uniquement aux cheminements entre les sites remarquables, quelques observations intéressantes peuvent être faites. Ainsi, pour relier le site du Pont Maure à celui du Camp de Fontjaloux (fig. 12, n^{os} 53 et 65), le passage le plus aisé se fait notamment au sud de l'*oppidum* de Charlat (fig. 12, n^o 87). Sur cette commune, il passe de plus à proximité de quelques indices d'occupation mis au jour à l'occasion de sondages (Toledo I Mur *et al.* 1997). Le tracé passe également au sud de la commune actuelle d'Égletons, où des indices d'occupations datés de La Tène D sont également connus.

Fig. 12. – Cheminement théoriques entre les sites remarquables de La Tène finale des hauts plateaux corréziens et tracé de la voie gallo-romaine.



1 : Bergères-Barricades (Aix, Corrèze). **23** et **24** : Naudou, boulevard du Stade (Égletons, Corrèze). **32** : Chastel-Marlhac (Le Monteil, Cantal). **40** : La Forêt (Maussac, Corrèze). **44** : La Serre (Mestes, Corrèze). **53, 55** : Pont-Maure, Tra Le Bos (Rosiers-d'Égletons, Corrèze). **65** : Camp de Fontjaloux, (Saint-Étienne-aux-Clos, Corrèze). **69** : Entraygues (Saint-Exupéry-les-Roches, Corrèze). **72** et **73** : La Croix Rouge et Champ-Derrière-la-Grange (Saint-Fréjoux, Corrèze). **79** : Commerly (Saint-Yrieix-le-Déjalat, Corrèze). **80** : La Moutte (Sérandon, Corrèze). **87, 88, 89, 90, 91** : Camp de Charlat, La Vergne des Soirs, Les Salles, Saint-Dézery, L'Estrade (Ussel, Corrèze). **99** : Le Châtelet (Lamazière-Basse, Corrèze). **100** : Bernotte 2 (Rosiers-d'Égletons, Corrèze).

PAO Florie-Anne Auxerre-Géron (logiciel SIG QGIS), fond SRTM, NASA/JPL-Caltech/National Geospatial Intelligence Agency.

- 47 Ces proximités ne sont sans doute pas une coïncidence, et il semble que l'habitat s'est bien installé et conforté en fonction des voies de passage naturelles, sans doute empruntées depuis le premier âge du Fer au regard des données par ailleurs disponibles pour cette période (Auxerre-Géron 2017). Cet axe de circulation naturel, orienté nord-est/sud-ouest, entre les Combrailles auvergnates – et donc, plus largement, le bassin hydrographique de la Loire – et la Corrèze calcaire, ouvrant sur le bassin hydrographique de la Garonne, est par la suite emprunté par la voie romaine reliant Clermont-Ferrand à Bordeaux (Chevallier 1997, Dacko 2016). L'hypothèse que les axes de circulations laténiens aient servi d'ossature au réseau viaire gallo-romain est avancée dans plusieurs cités (Kasprzyk et Nouvel 2010, Dacko 2016), et le cas d'étude des hauts plateaux corréziens permet d'illustrer l'importance du facteur topographique dans la mise en place de ces itinéraires.
- 48 Enfin, en considérant la multitude des indices d'établissements ruraux connus pour la fin de l'âge du Fer, le maillage de site apparaît finalement comme assez dense et semble bien répondre à la pression anthropique plus forte perçue à cette période dans les tourbières du plateau de Millevaches (Miras 2004). On remarquera pour terminer que les deux seuls sites de hauteur localisés à Saint-Étienne-aux-Clos et Ussel, le Camp de

Fontjaloux et l'*oppidum* de Charlat, sont distants d'un peu plus de 20 kilomètres, soit 5 heures et 10 minutes de marche pour un piéton, et moins d'une journée pour un animal attelé. Ces chiffres se rapprochent notamment de l'espacement mis en évidence entre les *oppida* de Bohême (Salač 2013).

Conclusion

- 49 Par le biais d'une approche spatiale, les premières esquisses de dynamique d'occupation dans l'ouest du Massif central à la Protohistoire peuvent aujourd'hui être proposées, et en particulier entre le Bronze moyen et La Tène ancienne pour la Haute-Auvergne, alors que l'habitat de ce secteur était jusqu'ici peu étudié. La disposition des sites de hauteur n'apparaît pas comme anodine : elle s'appuie sur des voies de passages naturelles, plus ou moins utilisées au cours du temps, et un maillage régulier du territoire se dessine tout particulièrement au Bronze final 3.
- 50 À cette période, le développement des habitats concentrés et défendus montre que la Haute-Auvergne ne se différencie pas du reste de la région, de la France et de l'Europe. Cette caractéristique atteste d'une intégration de ces territoires de moyenne montagne dans des schémas d'occupation classiques, et donc qu'ils n'étaient en aucun cas en marge. Les données matérielles vont d'ailleurs dans le sens de cette parfaite intégration, les échanges avec le sud de la France notamment transparaissant dès le Bronze moyen sur le site du Roc de Chastel, mais aussi au début du second âge du Fer, comme le suggère la présence de céramique à pâte claire peinte sur plusieurs sites.
- 51 En « Montagne limousine », en revanche, l'occupation au cours de l'âge du Bronze apparaît encore comme morcelée et ses modalités sont aujourd'hui difficilement appréhendables, du fait du manque de recherches. C'est à partir du premier âge du Fer qu'un signal archéologique plus net se lit, et une occupation, en lien notamment avec une voie de circulation naturelle, semble se mettre en place. Elle se confirmera tout particulièrement à la fin de La Tène.

BIBLIOGRAPHIE

AUXERRE-GÉRON F.-A., 2015a, « Prospection-inventaire thématique : les sites d'habitat supposés protohistoriques de Haute-Corrèze, communes de Bugeat, Chaumeil, Darnets, Davignac, Maussac, Meymac, Saint-Angel, Saint-Etienne-aux-Clos, Sérandon, Tarnac », Limoges, Service régional de l'archéologie du Limousin.

AUXERRE-GÉRON F.-A., 2015b, « Prospection thématique, sondage archéologique : site de hauteur de Chastel-Marlhac, commune du Monteil (15) », Clermont-Ferrand, Service régional de l'archéologie d'Auvergne.

AUXERRE-GÉRON F.-A., 2017, « L'Homme et la moyenne montagne durant la Protohistoire dans le Massif central : enquête en Haute-Auvergne et Limousin », thèse de doctorat, Toulouse, université Toulouse – Jean Jaurès.

- AUXERRE-GÉRON F.-A., COUDERC F., DELRIEU F., 2017, « Les habitats de hauteur occupés au Hallstatt D3 et La Tène A en Auvergne : données récentes », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, n° 35, p. 17-22.
- BOUILLET J.-B., 1834, *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne (département du Cantal), suivi d'un tableau alphabétique des roches et des minéraux et accompagné d'un atlas de 35 pl., gravures et lithographie*, Paris, J.-B. Baillière.
- CHEVALLIER R., 1997, *Les voies romaines*, Paris, Picard.
- COTTON A. et FRERE S., 1961, « Enceintes de l'âge du Fer au pays des Lémovice », *Gallia*, vol. 19, n° 1, p. 31-54.
- DACKO M., 2016, « Circuler dans le Massif central à l'époque romaine : réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave », thèse de doctorat, Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal – Clermont II.
- DAUGAS J.-P., 1976, « Les civilisations de l'âge du Bronze dans le Massif central », dans Guilaine J. (dir.), *La Préhistoire française*, Paris, CNRS Éditions, p. 506-522.
- DAUGAS J.-P., MARS M., SABATIER L., THOMAS A., VINATIÉ A., 1982, « Archéologie et remembrement parcellaire : commune de Charmensac », *Revue de la Haute-Auvergne*, n° 48, octobre-décembre, p. 587-614.
- DELRIEU F., 2000, « Étude spatiale et caractérisation des tertres funéraires protohistoriques du nord-est du Cantal », mémoire de maîtrise, Clermont-Ferrand, université de Clermont-Ferrand.
- DELRIEU F., 2006, « Le tumulus de Fô-est à Menet : une incinération du début du I^{er} âge du Fer sur le versant nord du Cantal », *Revue de la Haute-Auvergne*, n° 68, p. 403-426.
- DELRIEU F. et MILCENT P.-Y., 2012, « Les paysages tumulaires protohistoriques dans le Massif central (France) : les exemples du Cézallier et du Causse Noir », dans Bérenger D., Bourgeois J., Talon M., Wirth S., *Paysages funéraires de l'âge du Bronze : actes du Colloque international sur l'âge du Bronze (Herne, 15-18 octobre 2008)*, Darmstadt, P. von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 23-57.
- DESBORDES J.-M., 1997, *L'archéologie du paysage rural en Limousin*, Limoges, Association des antiquités historiques du Limousin.
- GOMEZ DE SOTO J., 1995, *L'Âge du Bronze en France*, vol. 5 : *Le Bronze moyen en Occident*, Paris, Picard.
- GOMEZ DE SOTO J., KÉROUANTON I., MARCHADIER É., 2009, « La transition du Bronze final au Premier Âge du Fer (XIII^e-VII^e siècle av. J.-C.) dans le centre-ouest de la France et sur ses marges », dans Roulière-Lambert J., Daubigney A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.) : actes du 30^e Colloque international de l'AFEAF (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006)*, Besançon, Société archéologique de l'Est (*Revue archéologique de l'Est*, supplément 27), p. 267-282.
- HERNANDEZ O., LÉGER P., VUAILLAT D., 1989, « Le Limousin à l'âge du Bronze : recensement synthétique des découvertes et première approche métallogénique », *Revue archéologique du centre de la France*, vol. 28, n° 1, p. 55-76.
- KASPRZYK M. et NOUVEL P., 2010, « Du Val de Saône au nord-ouest de la Gaule : le passage du Morvan de la fin de la Protohistoire au haut Moyen Âge », dans Le Bihan J.-P. et Guillaumet J.-P. (dir.), *Routes du monde et passages obligés de la Protohistoire au haut Moyen Âge : actes du colloque international (Ouessant, 27-28 septembre 2007)*, Quimper, Centre de recherche archéologique du Finistère, p. 223-251.

MENNESSIER-JOUANNET C. et DEBERGE Y., 2017, *Chronologie du mobilier archéologique du second âge du Fer en Auvergne*, vol. 1 : *Monographies des ensembles de référence*, Tours, Revue archéologique du centre de la France (suppl. 65).

MENNESSIER-JOUANNET C. et MILCENT P.-Y., 2007, « L'occupation du sol en basse Auvergne du Bronze final à la fin de La Tène ancienne », dans Mennessier-Jouannet C. et Deberge Y. (dir.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne : actes du 27^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Clermont-Ferrand, mai-juin 2003)*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (Monographie d'archéologie méditerranéenne), p. 71-98.

MILCENT P.-Y., 2004, *Le premier âge du Fer en France centrale*, Paris, Société préhistorique française (Mémoire de la Société préhistorique française, 34).

MILCENT P.-Y. et DELRIEU F., 2007, « Tertres et archéologie funéraire en Haute-Auvergne dans le contexte du premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIII^e-V^e s. av. J.-C.) », dans Mennessier-Jouannet C. et Deberge Y. (dir.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne : actes du XXVII^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003)*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (Monographies d'archéologie méridionale), p. 43-70.

MILLOTTE J.-P., 1959, « Essai sur les relations entre l'est et l'ouest de la France aux âges des métaux », *Ogam*, n° 11, p. 131-154.

MIRAS Y., 2004, « L'analyse pollinique du plateau de Millevaches (Massif central, France) et de sites périphériques limousins et auvergnats : approche des paléoenvironnements, des systèmes agropastoraux et évolution des territoires ruraux », thèse de doctorat, Besançon, université de Franche-Comté.

MIRAS Y. et GUENET P., 2013, « Une histoire plurimillénaire des paysages du Cézallier et ses liens avec les activités agrosylvopastorales depuis le Néolithique à partir de l'analyse pollinique de la tourbière de La Borie (1 170 m, Saint-Saturnin, Cantal) », dans Trément F. (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine : une archéologie du développement du territoire*, vol. 1, Clermont-Ferrand, Société des amis des universités de Clermont-Ferrand (Revue d'Auvergne), p. 481-497.

OLIVIER L., WIRTZ B., TRIBOULOT B., 2002, « Assemblages funéraires et territoires dans le domaine hallstattien occidental », dans Garcia D. et Verdin F. (dir.), *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du 24^e Colloque de l'AFEAF*, Paris, Errance, p. 338-362.

PAGÈS-ALLARY J., 1908, « Notes de fouilles à Chastel-sur-Murat », *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 5, p. 474-493.

PROVOST M. et VALLAT P., 1996, *Carte archéologique de la Gaule : le Cantal*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres.

RAMES J.-B., 1872, « Découverte d'épées en bronze à Aliès (Cantal) », *Revue archéologique*, n° 24, p. 337-338 et pl. XXV.

SAINT-SEVER G., 2014, « De la production à l'utilisation des poteries de l'âge du Bronze final : dynamiques inter-régionales et évolutions locales en Quercy et Basse Auvergne », thèse de doctorat, Toulouse, université Toulouse II – Le Mirail.

SALAČ V., 2013, « De la vitesse des transports à l'âge du Fer », dans Colin A. et Verdin F. (dir.), *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges : actes du 35^e colloque de l'AFEAF (Bordeaux, 2-5 juin 2011)*, Bordeaux, Fédération Aquitania (Aquitania, supplément 30), p. 489-512.

TIXIER L., 1984, « L'activité pastorale dans les massifs volcaniques de l'Auvergne des temps protohistoriques au Moyen Âge », dans *Élevage et vie pastorale dans les montagnes d'Europe au Moyen Âge et à l'époque moderne : actes du colloque international*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, p. 185-202.

TOLEDO I MUR A., CABEZUELO U., MILOR F., CHEVREUSE F., TEXIER P., TERNON M., 1997, « A89 Ussel (19) - Saint-Julien-Puy-Lavèze (63) : document final de synthèse de sondages et d'évaluation », Limoges, AFAN/Service régional de l'archéologie du Limousin.

VAZEILLES M., 1954, « Enceintes, camps et stations antiques fortifiées en Haute et Moyenne Corrèze », *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, n° 58, p. 23-28.

VIAL J., 2011, « Fouille préventive du site de Tra le Bos à Rosiers d'Égletons », Limoges, Service régional de l'Archéologie du Limousin.

VITAL J., 2004, « L'âge du Bronze moyen sur le roc de Chastel-sur-Murat », *Revue de la Haute-Auvergne*, n° 66, p. 299-316.

VITAL J., 2014, « La chronologie céramique du Bronze ancien et moyen du Massif central aux Alpes », dans Sénépart I., Leandri F., Cauliez J., Perrin T., Thirault É. (dir.), *Chronologie de la préhistoire récente dans le sud de la France : actualité de la recherche : actes des 10^e Rencontres méridionales de préhistoire récente (Porticcio, 18-20 octobre 2012)*, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, p. 221-238.

VITAL J. et BENAMOUR P., 2012, *Économies, sociétés et espaces en Alpe : la grotte des Balmes à Sollières-Sardières, Savoie : du Néolithique moyen 2 à l'âge du Fer*, Lyon, Alpara.

VON NICOLAI C., 2009, « La question des *Viereckschanzen* d'Allemagne du sud revisitée », dans Bertrand I., Duval A., Gomez De Soto J., Maguer P. (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique : actes du 31^e colloque de l'AFEAF (Chauvigny, 17-20 mai 2007)*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 245-280.

RÉSUMÉS

Le nord-ouest du Massif central est un terrain privilégié pour étudier l'occupation au cours de la Protohistoire dans un contexte de moyenne montagne. Au cours d'un doctorat, plusieurs sites de hauteur de Haute-Auvergne (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) et de haute Corrèze (Nouvelle-Aquitaine) ont fait l'objet de prospections, de sondages et d'études de mobilier. Pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, des données inédites permettent de reconsidérer les modalités d'occupation de ces territoires. À l'aide d'analyses spatiales, les rythmes d'occupation de ces sites et leurs caractéristiques d'implantation ont été examinés. Des esquisses de dynamique d'occupation peuvent être proposées, en particulier entre le Bronze moyen et La Tène ancienne. Ainsi, la disposition des sites de hauteur n'apparaît pas comme anodine : elle s'appuie sur des voies de passages naturelles, plus ou moins utilisées au cours du temps, et un maillage régulier du territoire se dessine à certaines périodes.

The Northwestern area of Massif Central is a privileged ground for the study of Protohistoric human occupation in a mid-mountain context. For the purpose of a PhD, many entrenched or hilltop settlements of Haute-Auvergne (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) and of Haute-Corrèze (Nouvelle-Aquitaine) have been subjected to prospections, surveys, or studies of collections. For Bronze Age and Early Iron Age, new data are now available, and allow us to reconsider the occupation modalities of these territories. With spatial analyses, the occupation rhythms of these sites and their characteristics can be observed and discussed. The first drafts of occupation

dynamics in western Massif Central during Protohistory can be proposed, especially between the Middle Bronze age and La Tene I for the Haute-Auvergne. Thus, the positioning of hilltop settlements doesn't appear as random: it is based on more-or-less used in time natural passage ways, and designs a regular territorial network in certain periods.

INDEX

Mots-clés : âge du Bronze, analyse spatiale, moyenne montagne, premier âge du Fer, site de hauteur, territoire

Keywords : hilltop settlement, mid-mountain, spatial analysis, territory, Bronze age

Index géographique : Cantal, Corrèze, Massif central

AUTEUR

FLORIE-ANNE AUXERRE-GÉRON

Membre associée du laboratoire Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES, UMR 5608, université Toulouse – Jean-Jaurès/CNRS)